

SEMINAIRE «Réseau écologique et outils de planification»

Organisé le 15/11/2021 à Turin

Objectifs de l'action et résultats attendus :

- Comparaison transfrontalière concernant les méthodes d'intégration et prise en compte dans la planification locale des éléments du réseau écologique et comparaison des outils de protection développés dans différentes expériences de planification locale avec une référence particulière à l'expérience de la Région Lombardie et de la Province de Varèse.

Partenaires et acteurs impliqués :

Partenaires, délégataires et collaborateurs Pitem BIODIVALP : Région Piémont, Région AURA, Région Arbe Sud, Région Vallée d'Aoste, ARPAL, Parc National du Grand Paradis, Parc Alpi Cozie, Aster, Parc Monviso, Arpa Piemonte.

Participants externes au PITEM : Province de Turin, Parco Po Vecellese Alessandrino, Province de Vercelli, LIPU (Ligue italienne de protection des oiseaux), Région Lombardie, Province de Varese, Province de Novare, ISPRA (Institut supérieur de protection et de recherche environnementales), consultant externe société INSIGHT.

La feuille de signature est jointe.

Contexte et problématique :

Le principal obstacle sur le territoire à la présence d'un réseau écologique (système interconnecté d'habitats naturels et semi-naturels) est l'artificialisation des sols. Ainsi, afin de pouvoir garantir la possibilité aux espèces de se déplacer, de ne pas rester isolées et de réagir aux altérations environnementales et au changement climatique, il est indispensable d'agir sur les outils de planification, notamment à l'échelle locale, car ce sont les documents qui définissent l'usage des sols, qui prévoient des expansions urbaines, la construction de zones commerciales et industrielles, des infrastructures de transport.... Il est donc essentiel de pouvoir définir une conception de réseau qui identifie les réservoirs de biodiversité ("zones sources") du réseau écologique et les corridors écologiques résiduels qui existent encore et de définir des mesures adéquates et efficaces pour la protection, la sauvegarde, la mise en œuvre et la valorisation de ces éléments



REGIONE
PIEMONTE



FICHE DE SYNTHÈSE – SEMINAIRE DE CAPITALISATION « STRATEGIE ET METHODES »



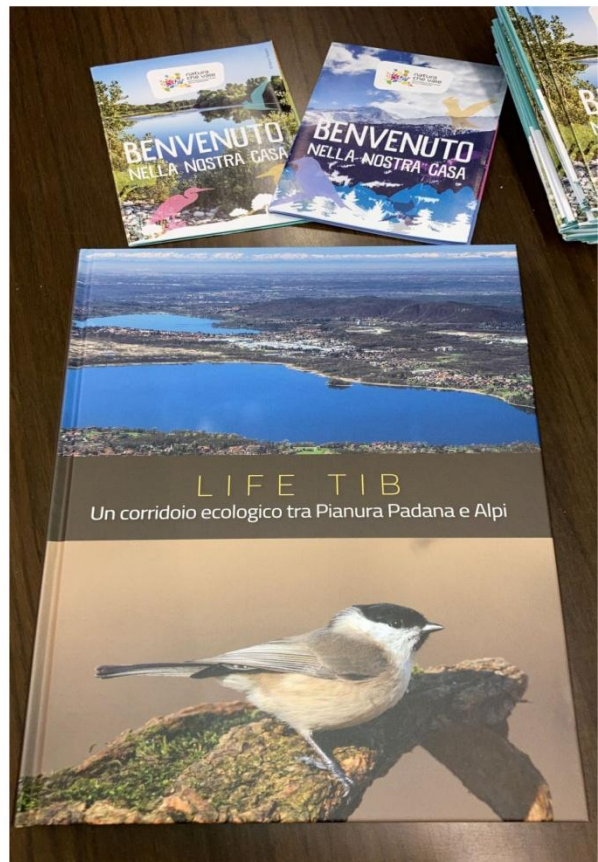
TORINO 15/11/2021

REGIONE PIEMONTE

#biodiv'connect con

© ISPRA - ISTITUTO SUPERIORE PER LA PROTEZIONE E LA RICERCA AMBIENTALE

**Seminario
Rete ecologica e
strumenti di
pianificazione locale**



FICHE DE SYNTHÈSE – SEMINAIRE DE CAPITALISATION « STRATEGIE ET METHODES »

Synthèse des travaux et échanges:

Le séminaire a été mis en place afin d'avoir une première réflexion transfrontalière sur les outils de planification existants à différents niveaux (régional, provincial, supra-communal et communal) et sur les modalités de protection et de gestion des éléments du réseau écologique (Trames vertes et bleues pour la France, zones sources et corridors écologiques pour l'Italie) dans les outils de planification précités.

La deuxième partie du séminaire a été consacrée à une étude approfondie du réseau écologique de la Région Lombardie et de la Province de Varèse. Il a été décidé d'approfondir l'expérience lombarde car au niveau italien elle représente une expérience unique à la fois en termes de méthodologie d'identification des éléments du réseau au niveau régional et provincial, et en termes de leur **intégration et prise en compte** dans les outils de planification.

En particulier, la Province de Varèse avec la LIPU, dans le cadre du projet LIFE TIB, a réalisé un projet complet et **approfondi** qui a vu :

- la définition d'un maillage écologique détaillé (via l'implication d'experts locaux et la vérification sur place de naturalistes)
- l'implication de toutes les administrations locales à travers des réunions d'information et des cartes détaillées
- la reconnaissance de la conception du réseau par la Province et la signature par toutes les administrations locales d'un contrat de réseau qui engage les administrations à ne pas interférer avec les éléments de réseau écologique identifiés.

Ci-dessous le programme du séminaire avec les titres des différentes présentations :

- **Introduction au séminaire** (Région Piémont)

Etat de l'art sur les outils de planification et le réseau écologique en Italie et en France

- **Le volet biodiversité du SRADDET : un outil de préservation de la trame verte et bleue au niveau régional** (Alain Martinet, Région AURA)

- **La démarche TVB du PLU de Porte-de-Savoie : mise en oeuvre à partir de l'exemple du PLUi de Billom dans le Puy-de-Dôme** (Luc Laurent, Bioinsight Lyon)

- **Réseau écologique et outils de planification en Italie** (Serena D'Ambrogi, ISPRA)

- **Le réseau écologique dans la province de Novara: une conception approfondie du réseau et sa reconnaissance dans les outils de planification locale** (Matteo Massara, Région Piémont et Tiziana Masuzzo, Province de Novara)

Le réseau écologique de la Province de Varèse: le projet LIFE TIB et l'implication des communautés locales

- **Le réseau écologique dans la Région Lombardie : méthodologie d'identification et d'insertion dans les outils de planification au niveau régional** (Giuseppe Bogliani)

- **Le projet LIFE TIB** (Massimo Soldarini LIPU)

- **Les résultats du projet LIFE TIB et les outils de planification locale : adaptation de la planification provinciale et municipale et du contrat de réseau écologique** (Sara Beltrami Province de Varèse)



FICHE DE SYNTHÈSE – SEMINAIRE DE CAPITALISATION « STRATEGIE ET METHODES »

- **Les perspectives d'avenir : le LIFE intégré GESTIRE, les Domaines d'Intervention Prioritaires** (Marzia Cont Région Lombardie)

- **Discussion et comparaison et conclusions**

(Les présentations sont jointes).

Conclusions et apports méthodologiques:

La première partie du séminaire a permis de mettre en évidence les différences entre les différents outils de planification existant en Italie et en France (SRCE Schémas régionaux de cohérence écologique **maintenant intégré dans le volet biodiversité du nouveau schéma plurithématique** SRADDET Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires, SCOT Schéma de COhérence Territoriale et PLU Plan Local d'Urbanisme, pour la France ; PTR Plan Territorial Régional, PPR Plan Régional de Paysage, PTCP Territorial Provincial Coordination Plan, PRGC Plan Général de Régulation Communal, pour l'Italie) dans lesquels sont définies des mesures de gestion et de protection du réseau écologique, le niveau de détail de l'échelle à travailler et le type de mesures de protection qui sont envisagées au niveau de la planification régionale, provinciale et municipale.

L'étude approfondie de l'expérience lombarde et de la province de Varèse a permis de connaître une expérience d'implication des administrations locales concernant la prise de conscience des éléments du réseau écologique présents sur leurs territoires, les mesures qui peuvent être adoptées pour protéger et mettre en œuvre jusqu'à la signature d'un "Contrat de réseau écologique" qui prévoit l'engagement de toutes les collectivités territoriales à ne pas perturber les éléments du réseau et à compenser toute interférence avec celui-ci.

Au cours de la discussion finale, les éléments d'intérêt suivants ont émergé :

- différences transfrontalières: en France, des instruments spécifiques de régulation et d'aménagement ont été définis, intégrant les Trames Vertes et Trames Bleues et la connectivité écologique (Lois Grenelle, Loi NOTRe, Décret 2016-1071 relatif au SRADDET) à différentes échelles **de territoire**; en Italie, il n'existe pas de législation nationale spécifique sur la protection et la sauvegarde de la connectivité et les différentes régions travaillent sur cette question sans coordination, avec des méthodologies différentes et avec des niveaux de détail différents. En France, **on parle dans les outils de planification de «Trames vertes» et de «Trames bleues», qui comprennent les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques qui les relient entre eux, ce qui est donc comparable à la notion de réseau écologique. En revanche, il existe en France des orientations nationales qui imposent certains choix méthodologiques, qui ont notamment une influence sur la définition des réservoirs de biodiversité.** En Italie, il existe une discussion plus large et plus générique sur les réseaux écologiques et les zones importantes pour la biodiversité, en différenciant les zones centrales, les corridors, les Stepping Stones, les passages, les interruptions... insérant un ensemble de mesures pour protéger ou mettre en œuvre les éléments du réseau.

- participation des collectivités locales: il a été convenu de l'importance d'impliquer les collectivités locales avec des parcours d'accompagnement et d'information sur les espaces importants pour la biodiversité et les éléments de connectivité présents sur leur territoire et les mesures de gestion et de protection les plus adaptées ; tant en Italie qu'en France, des dispositifs similaires ont été développés pour l'implication des collectivités locales dans la protection des éléments : en France les « Contrats de trames vertes et bleues » et en Italie les « Contrats de réseau ».

- Echelle **de travail** : il a été défini la nécessité de travailler à une échelle de détail adéquate afin de définir des outils de protection efficaces, aussi bien en Italie qu'en France dans les outils de planification régionale et supracommunale : référence est faite aux cartes et échelles de détail à 100 000 et 50 000 ;

au cours de la discussion, il a été **souligné** de l'importance de travailler à une échelle d'au moins 10 000 pour définir des mesures de protection du réseau écologique à l'échelle **communale**. **En France, la cartographie de la trame verte et bleue régionale (dans le SRADDET) est au 1/100 000ème, il est donc**



FICHE DE SYNTHÈSE – SEMINAIRE DE CAPITALISATION « STRATEGIE ET METHODES »

nécessaire que les structures locales réalisant les SCOT et les PLU (ou PLU intercommunal) adaptent cette cartographie en précisant la TVB à leur échelle (1/25000 à 1/5000ème).

- un débat a ensuite eu lieu, auquel ont participé principalement les participants italiens, sur ce que l'on entend par réseau écologique (la Région Piémont a ouvert le séminaire en déclarant que le réseau écologique est un système interconnecté d'habitats naturels et semi-naturels). Il y a un risque à considérer comme une infrastructure verte d'intérêt paysager, comparable à une piste cyclable, un jardin public, une aire de jeux... Certains participants, dont le représentant de l'ISPRA, ont souligné l'importance de maintenir une vision large du réseau écologique et de ne pas exclure les éléments territoriaux pouvant remplir une fonction de connexion.

Contatto:**Matteo Massara**matteo.massara@regione.piemonte.it**Cristina Bergaggio**cristina.bergaggio@regione.piemonte.it